

Exemples de missions réalisées

- ▶ **Plans d'urgence et d'intervention**
Lutosa, Institut des Radio-Éléments (IRE), Géocycle Holcim, ...
- ▶ **Rédaction de fiches réflexes**
Inéos Feluy, Takeda Belgium, Afton.
- ▶ **Assistance Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI)**
Écaussinnes et Leuze-en-Hainaut.
- ▶ **Missions de conseil auprès du Bureau de Sécurité de la Province de Hainaut**
 - Analyse et remise des observations de 10 plans d'urgence communaux pour les services du Gouverneur ;
 - Réalisation de fiches techniques utiles à l'élaboration des PPUI des entreprises Seveso de la Province de Hainaut.
- ▶ **Chef de file du projet APPORT inscrit dans le programme Interreg IV**
visant la planification d'urgence transfrontalière en partenariat avec la Préfecture du Nord-Pas-de-Calais.

Photos: @kungverylucky @Spectral-Design @Scriblr @only4denn -Fotolia.com



RPA

Hainaut Sécurité

DELTA-HAINAUT
Avenue de Gaulle, 102, 3^{ème} étage
7000 Mons
Tél.: 065/38.25.00
Fax: 065/38.24.95
contact@hainautsecurite.be

Hainaut Sécurité

Centre Multidisciplinaire d'Exercices pratiques
dédié aux Métiers de la Sécurité
Rue de la Croix, 112
7870 Lens

Personnes de contact

Roxane Renard

Tél.: 065/38.24.54
roxane.renard@hainautsecurite.be

Jean Paul Renier, Expert

GSM: 0497/52.58.16
jean_paul.renier@hainautsecurite.be

Annie Taulet

Présidente RPA **Hainaut Sécurité**
Députée Provinciale du Hainaut
en charge de la formation

Éditeur responsable: Annie Taulet, Présidente de la RPA

Parce que la sécurité et la gestion
de crise ne s'improvisent pas...



Rédaction, mises à jour
des Plans d'Urgence
et d'Intervention
& organisation d'exercices

Dispositions légales

L'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention impose l'élaboration d'un plan d'urgence et d'intervention aux communes.

L'AR définit les dispositions légales et réglementaires relatives à la planification d'urgence.

La gestion de crise est par conséquent votre responsabilité, et la sécurité de vos citoyens, un droit et une priorité.

La réalité de terrain révèle qu'il est difficile pour les petites et moyennes communes de répondre à ces exigences. Pour ces missions obligatoires, la RPA **Hainaut Sécurité** vous propose donc un accompagnement à différents niveaux :

- ▶ L'élaboration ou l'assistance dans la rédaction de plans ;
- ▶ La mise à jour de plans d'urgence ;
- ▶ L'accompagnement dans l'organisation d'exercices.

Rédaction de PUI

Le Plan d'Urgence et d'Intervention règle l'intervention multidisciplinaire pour organiser et maîtriser au mieux tout incident nécessitant une gestion de crise.

Le PUI comprend le Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI) et les Plans Particuliers d'Urgence et d'Intervention (PPUI).

Le PGUI contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de situation d'urgence. Le PPUI complète le PGUI par des directives spécifiques à un risque particulier. L'élaboration de ces documents relève de la responsabilité de l'autorité administrative.

NOTRE EXPERTISE

Rédaction d'un Plan d'Urgence :

- ▶ Structuré ;
- ▶ Composé d'une méthodologie et d'outils-fiches réflexes ;
- ▶ Conforme à l'Arrêté Royal ;
- ▶ Rédigé en étroite concertation avec le fonctionnaire responsable de la planification d'urgence et la cellule de sécurité communale.

Mises à jour de PUI

En vertu des modifications permanentes des coordonnées et de l'évolution des pratiques (sur base notamment des retours d'expérience) et de la législation, il convient de maintenir à jour les informations contenues dans le Plan d'Urgence et d'Intervention communal afin que ce dernier conserve toute sa valeur : son efficacité et sa fiabilité.

NOTRE EXPERTISE

- ▶ Une mise à jour régulière du Plan d'Urgence et d'Intervention (méthodologie et outils) ;
- ▶ Des modifications intégrées de manière cohérente ;
- ▶ La diffusion des modifications aux personnes concernées.

Organisation d'exercices

S'il reste à un stade théorique, le Plan d'Urgence n'a aucune valeur, c'est pourquoi l'AR du 16 février 2006 et la circulaire ministérielle imposent aux communes, l'organisation d'exercices afin de vérifier le bon fonctionnement de leur plan.

Les exercices proposés par la RPA **Hainaut Sécurité** peuvent se faire à différents niveaux :

- ▶ Au sein de l'administration concernée, avec ou sans l'implication des acteurs extérieurs (services de secours etc.) ;
- ▶ Au sein de notre infrastructure qui possède des outils de simulation d'exercice type « table top » ou type « terrain » à l'aide d'ateliers permettant de représenter des événements accidentels.

NOTRE EXPERTISE

- ▶ Des exercices, de petite ou grande ampleur, adaptés aux besoins de la commune ;
- ▶ L'élaboration d'une convention d'exercices et des outils « ad hoc » en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués ;
- ▶ L'accompagnement dans les réunions de coordination et les débriefings.